

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2024

Le conseil municipal ordinaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le vingt-quatre juin deux mille vingt-quatre.

Nombre de Conseillers en exercice : 14
Présents : 10
Votants : 14

9 PRESENTS : Mesdames Viviane TONDELLIER, Karine HEURTEUR, Viviane SEGERS, Sophie DURAND, Sophie TORDEUR, DUCHAUFFOUR Agathe

Messieurs Pierre-Charles POUEYTO, Thomas POLLET, Martial DUBAT, Bertrand SEGARD

5 ABSENT EXCUSES Madame Isabelle GARDINIER (pouvoir Madame Karine HEURTEUR),
Monsieur Marc PLASMANS (pouvoir Madame Sophie TORDEUR),
Monsieur Lionel ORCEL (pouvoir Monsieur Pierre-Charles POUEYTO)
Monsieur Jean SIROT (pouvoir Madame Sophie DURAND),

Le conseil municipal désigne Pierre-Charles Poueyto secrétaire de séance.

Les membres du conseil font part d'une observation sur le précédent compte rendu de Conseil Municipal, Monsieur Bertrand SEGARD est indiqué avoir eu deux pouvoirs lors de ce conseil, l'un pour Monsieur Martial DUBAT, l'autre pour Madame Viviane SEGERS, ce qui est faux.

Monsieur SEGARD a reçu le pouvoir de Monsieur Martial DUBAT et Madame Sophie DURAND a reçu le pouvoir de Madame Viviane SEGERS.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 06 mai 2024 est approuvé

I. Approbation du dossier « énergies renouvelables »

En l'absence d'avis du président du PNR, le sujet ne peut être présenté, il est reporté au prochain CONSEIL.

II. Budget M57 : Ajustement de budget CCAS

Un dépassement de budget nécessite un transfert de 500 € depuis le budget M57 la commune comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
615221 – Bâtiments publics	- 500 €	
6573211 – Subvention au CCAS	+ 500 €	

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve à l'unanimité la décision modificative.

III. Compte rendu de travaux

Les travaux rue de Conce sont achevés, reste la réception définitive des travaux à réaliser.

Les travaux de démoussage du toit de l'église seront réalisés en septembre, de même que la réparation du toit du local pompier.

IV. Elections

Du fait de l'indisponibilité de la salle habituelle (louée les deux jours des élections), la salle de motricité de l'école a été réquisitionnée et ce pour les deux tours des élections législatives.

V. Fêtes

La commémoration du 14 Juillet sera fêtée le soir du samedi 13 Juillet.

Après un verre de l'amitié, le repas et la retraite au flambeau, un feu d'artifice sera tiré depuis le terrain de football.

La date de la fête du village est fixée au 7 Septembre

VI. Ecole

Les deux institutrices non titulaire et présentes depuis un an vont changer et être remplacées par deux personnes titulaires.

55 enfants sont inscrits dont 6 nouveau en petite section, un en moyenne section et deux en CM1.

La fête de l'école se tiendra le 28/06/24. 110 personnes sont attendues.

VII. Questions diverses :

Un blason pour la commune de Rully est à l'étude. Un prototype sera présenté au prochain conseil.

La séance est levée à 21 :00

Prochain conseil municipal : 9 Sep 2024 à 20 :00